



Assemblée générale

Distr. limitée
2 février 2017
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 19 c) de l'ordre du jour

Développement durable : réduction des risques de catastrophe

Allemagne, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bulgarie, Chili, Chine, Chypre, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Lettonie, Lituanie, Mexique, Palaos, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Tchèque :
projet de résolution

Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Argentine, ex-République yougoslave de Macédoine, Guatemala, Inde, Luxembourg, Maldives, Malte, Maroc, Monténégro, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Sénégal, Serbie et Ukraine

